
MC00500

DIRECTEUR D'HOPITAL

Niveau 12

Responsabilité Hiérarchique

Coordinateur de projet

Responsabilité Fonctionnelle

Référent médical du projet / Coordinateur médical

Domaine Professionnel

Médical

But principal

- Définir, mettre en œuvre et superviser les ressources humaines, matérielles et organisationnelles afin de garantir la sécurité, la continuité et la qualité des soins médicaux au sein de la structure hospitalière, conformément aux protocoles et procédures **MSF** et selon les objectifs de projet, les spécificités de la population visée et les ressources disponibles. Assurer la coordination des services médicaux avec les différents intervenants de la structure hospitalière (médecins, services logistiques, administration, etc.).
-

Responsabilités

- Définir, planifier et organiser la mise sur pied de la structure hospitalière (notamment en termes de capacité et de budget) en vue du maintien efficient de la continuité et de la qualité des soins médicaux, tout en assurant la coordination entre les divers départements (départements médicaux, départements administratifs, etc.).
- Coordonner et superviser l'application des protocoles, procédures et normes médicaux, en évaluant les différents départements et en apportant un soutien aux médecins, afin de garantir la qualité des soins médicaux, ainsi que le respect des protocoles et des règles de sécurité et d'asepsie par le personnel médical. Cette tâche est à réaliser en collaboration étroite avec les différents départements médicaux de la structure hospitalière.
- Assurer, en coopération avec le directeur logistique, la mise à disposition du matériel et du soutien logistique technique requis pour l'ensemble du personnel de la structure hospitalière, afin de garantir la qualité des services médicaux planifiés.
- En collaboration étroite avec le département financier, superviser la planification et l'approbation du budget des départements médicaux, en vue d'une identification précoce des écarts potentiels, de leur signalement à la hiérarchie et de la proposition d'alternatives appropriées.
- Coordonner et superviser, en collaboration avec les départements médicaux et les responsables d'équipes, le plein déploiement des activités et fonctions, en vue d'assurer le niveau de qualité requis et la fluidité des services médicaux dispensés.
- En collaboration étroite avec le coordinateur des ressources humaines, planifier et superviser les processus liés aux ressources humaines (recrutement, formation, évaluation des performances, développement et communication interne) pour les différents départements médicaux de la structure hospitalière, afin d'assurer une capacité adéquate en termes d'effectif et de connaissances, et renforcer les compétences, la contribution et la participation active du personnel.
- En collaboration avec le département des ressources humaines, mettre en œuvre la politique d'hygiène et de sécurité **MSF** afin de garantir la sécurité du personnel de l'hôpital

par la mise en place de toutes les mesures prophylactiques et préventives et des plans d'intervention d'urgence requis.

- En collaboration avec le directeur de la pharmacie et/ou le directeur logistique, assurer l'utilisation efficiente, la disponibilité et le stockage dans des conditions correctes des médicaments et du matériel médical, pour le personnel infirmier et la dispense des soins médicaux.
- Assurer le respect de toutes les procédures administratives requises pour la structure hospitalière, notamment l'utilisation adéquate et efficiente des documents (par exemple, décharge de responsabilité, transferts, etc.).
- Rassembler les données et statistiques des différents départements médicaux, et participer aux rapports mensuels conformément aux lignes directrices (par exemple, comptes-rendus, rapports statistiques médicaux, etc.).
 - En coordination avec le responsable de terrain et le chef de mission, évaluer régulièrement la pertinence et les interactions de la structure hospitalière au sein de son environnement, sur la base d'une analyse continue de ce dernier.

Éducation

Essentiel - Diplôme de médecine ou paramédical. Un diplôme en gestion d'infrastructures médicales est un plus.

Expérience

- Essentiel- Minimum 2 années d'expérience dans la gestion d'infrastructures médicales.
- Souhaité- Expérience du travail avec MSF ou d'autres ONG dans des pays en développement. Expérience en médecine tropicale, expérience en santé publique ultérieure à l'obtention de l'agrément, obstétrique et gynécologie, pédiatrie, médecine urgentiste, maladies infectieuses, VIH/SIDA/MST, tuberculose, médecine générale ou petite chirurgie.

Generated at 2024-04-25 15:46:36 +0000

© 2024 MSF International